
Martine Chalvet

L'invention de la forêt méditerranéenne de la fin du XVIIIe siècle aux années 1960. Thèse de doctorat d'histoire

Sous la direction de Robert Ilbert, Université de Provence, Aix-en-Provence, 3 volumes, 444 f°, 152 f° et 111 f°, soutenue en septembre 2000 devant un jury composé de Gérard Chastagnaret, Andrée Corvol, Robert Ilbert, Daniel Nordman et Rémi Pech, mention très honorable avec les félicitations du jury.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Martine Chalvet, « *L'invention de la forêt méditerranéenne de la fin du XVIIIe siècle aux années 1960*. Thèse de doctorat d'histoire », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 23 | 2001, mis en ligne le 15 octobre 2002, Consulté le 06 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index342.html> ; DOI : 10.4000/rh19.342

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index342.html>

Document généré automatiquement le 06 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Martine Chalvet

L'invention de la forêt méditerranéenne de la fin du XVIII^e siècle aux années 1960.

Thèse de doctorat d'histoire

Sous la direction de Robert Ilbert, Université de Provence, Aix-en-Provence, 3 volumes, 444 f°, 152 f° et 111 f°, soutenue en septembre 2000 devant un jury composé de Gérard Chastagnaret, Andrée Corvol, Robert Ilbert, Daniel Nordman et Rémi Pech, mention très honorable avec les félicitations du jury.

Pagination de l'édition papier : p. 294-296

Les campagnes médiatiques de protection des bois ont réussi à imposer comme une certitude l'idée de l'existence immuable de la forêt méditerranéenne. Milieu spécifique particulièrement fragile et dégradé par l'homme, cette dernière nous est présentée comme une évidence naturelle qui se passe d'histoire. Toutefois, à une époque où les forêts naturelles n'existent plus, une définition complète ne saurait écarter l'impact des hommes sur les boisements. Centrée sur l'analyse des représentations et des pratiques, cette thèse pose donc la forêt méditerranéenne comme un véritable objet d'histoire en cherchant à expliquer quand, comment et pourquoi les hommes ont édifié un paysage et une science sylvicole spécifiquement méditerranéenne.

Lentement façonnée par le temps, cette construction à l'échelle méditerranéenne est seulement perceptible sur la longue durée. Si elle commence à apparaître clairement aux Européens à la charnière du XVIII^e siècle et du premier XIX^e siècle, il lui faut attendre les années 1960-1970 pour recevoir une réelle reconnaissance publique. Dans ce long cheminement à travers le temps, l'idée de forêt méditerranéenne se lit à l'interface de différents niveaux d'analyse, de l'échelle locale, notamment en Provence et en Algérie, à l'échelle nationale et internationale sans oublier quelques exemples de forêts typiques comme celles des Maures, de l'Esterel et de la Sainte-Baume ou encore de Bédoin. Elle apparaît aussi dans la confrontation de représentations et de pratiques contraires des bois par les différents acteurs locaux ou nationaux. Qu'il soit question des aménagements forestiers, des déboisements, des reboisements, des incendies ou de l'usage économique et social des bois, les paysans, les propriétaires et concessionnaires de forêts, les élites locales ou les agents de l'administration forestière se distinguent par des intérêts et des formations diverses.

Cependant, la recherche d'unité qui parcourt de part en part les archives consultées donne un sens à "cet inventaire des différences". La volonté sans cesse exprimée de construire une spécificité puis une unité méditerranéenne constitue une pierre d'angle pour bâtir une réflexion logique, un fil d'Ariane qui relie la variété des espaces, les différents temps et les multiples facettes de l'objet étudié.

Au début du XIX^e siècle, la forêt méditerranéenne n'existe pas. Elle se décline en une myriade de cas locaux sans cohérence et sans liens apparents. Formés dans des écoles forestières française, espagnole, italienne ou grecque largement influencées par des modèles sylvicoles totalement étrangers au monde méditerranéen, les officiers des Eaux et Forêts appliquent d'ailleurs des méthodes et des techniques générales. Au-delà des conceptions, le décor que nous admirons de nos jours n'est pas encore "planté". En reboisant avec des graines de cèdres et de pins venues de l'ensemble de la Méditerranée ou en important de nouvelles espèces comme l'eucalyptus, c'est bien l'Européen qui a créé une nouvelle forêt méditerranéenne.

Au milieu de tant de diversité, l'idée de forêt méditerranéenne commence à germer au moment où les anciennes relations des hommes et des bois en Méditerranée s'effritent avec les bouleversements introduits par les idées libérales, l'industrialisation, une forte pression démographique dans les campagnes, la Révolution ou encore l'ouverture de l'Europe sur la

Méditerranée puis la colonisation. Peu à peu, la spécificité de cette forêt se dessine en réaction à l'imposition, par les nouvelles administrations forestières, de techniques sylvicoles totalement étrangères au monde méditerranéen.

Toutefois, il faut attendre les reboisements de 1860, pour que les forestiers, les notables et les propriétaires provençaux élaborent de nouvelles techniques sylvicoles adaptées au terrain et construisent par leurs expériences et par leurs plantations une première forêt méditerranéenne. Leurs travaux sont poursuivis de manière plus scientifique dans les années 1880 lorsque les forestiers et les botanistes édifient, grâce aux progrès de la botanique, de la climatologie et de l'écologie, les concepts de région naturelle et de forêt méditerranéenne.

Enfin dans un dernier temps les travaux scientifiques et techniques de la Ligue forestière internationale méditerranéenne, *Silva Mediterranea* (1922) poursuivis au sein de la sous-commission aux questions forestières méditerranéennes de la FAO (1948) parviennent à fixer l'idée d'une forêt méditerranéenne avec sa connaissance statistique et sa représentation cartographique. Confortée par des démarches scientifiques, des modes de diffusion et de transmission des savoirs fort diversifiés et puissants, la connaissance forestière se transforme et se déforme pour devenir objet de propagande de la part des associations ou de l'administration des Eaux et Forêts. Ce concept de forêt méditerranéenne se diffuse dans l'opinion publique avec d'autant plus de force qu'il sert de nouveaux enjeux économiques et sociaux et s'appuie sur des sensibilités et des codes esthétiques, symboliques ou affectifs inédits.

De manière révélatrice, cette construction scientifique, technique et idéologique connaît un succès important à une époque où elle apparaît de moins en moins fondée. Après la Deuxième Guerre mondiale, la forêt provençale puis les forêts de l'Europe méridionale se distinguent progressivement des boisements sud-méditerranéens. Au nord, les évolutions techniques et économiques mettent fin aux anciens usages des bois. Moins attaquées par l'homme, les surfaces forestières se stabilisent. Elles ont même plutôt tendance à progresser sous l'action conjuguée de l'exode rural, qui libère des terres, et des reboisements. À l'inverse, les pays du sud de la Méditerranée, qui associent une utilisation traditionnelle de la forêt à une forte croissance urbaine et démographique, voient leurs boisements diminuer.

Finalement, c'est au moment où les multiples régions du pourtour de la Méditerranée s'intègrent dans le contexte des nations puis de l'Europe que les Européens inventent la forêt méditerranéenne. C'est au moment où la zone méditerranéenne se marque de plus en plus par ses clivages politiques et économiques, que l'idée d'une unité de la forêt et des paysages sert la construction d'une identité commune pour développer un devenir commun. Enfin, c'est au moment où l'homme s'éloigne des bois dans sa vie quotidienne et abandonne les anciennes exploitations sylvicoles pour concevoir les bois comme un espace de loisir et de tourisme que la forêt méditerranéenne est présentée comme un patrimoine naturel à sauvegarder une sorte de musée vivant du passé.

Dans la nostalgie d'un monde perdu, l'invention de la forêt méditerranéenne ne permet-elle pas de reconstruire le décor naturel d'une harmonie et d'une unité mythique de cette région considérée comme le berceau des civilisations ? Héritage des Grecs puis des Romains, image de la paix et de l'unité, l'olivier planté par les hommes devient la limite naturelle de cette forêt. Dans cette étude, il reste bien le symbole de la construction d'une forêt méditerranéenne qui, bien que lié à la nature, demeure une édification sociale, politique, économique et culturelle.

Pour citer cet article

Référence électronique

Martine Chalvet, « *L'invention de la forêt méditerranéenne de la fin du XVIIIe siècle aux années 1960*. Thèse de doctorat d'histoire », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 23 | 2001, mis en ligne le 15 octobre 2002, Consulté le 06 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index342.html> ; DOI : 10.4000/rh19.342

Référence papier

Martine Chalvet, « *L'invention de la forêt méditerranéenne de la fin du XVIIIe siècle aux années 1960*. Thèse de doctorat d'histoire », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 23 | 2001, 294-296.

Droits d'auteur

Tous droits réservés
